

PROJET URBAIN MERMOZ SUD

RÉUNION PUBLIQUE / 3 décembre 2021 – 18h30

La réunion publique se déroule au gymnase de l'école maternelle Olympe-De-Gouge, en présence de 45 personnes environ (habitants, conseillers citoyens, acteurs locaux). Le protocole sanitaire alors en vigueur contraint les organisateurs à appliquer une jauge limitée.

M. Olivier BERZANE

Maire du 8^{ème} arrondissement de Lyon,

Mme Béatrice VESSILLER,

Vice-Présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme et du cadre de vie,

M. Renaud PAYRE,

Vice-Président de la Métropole de Lyon en charge de l'habitat, du logement social et de la politique de la ville,

M. Raphaël MICHAUD,

Adjoint au Maire de Lyon en charge de l'urbanisme, de l'habitat et de l'aménagement,

M. Jean-Luc GIRAULT,

Adjoint au Maire de Lyon en charge de l'action citoyenne et de la politique de la ville,

Les élus de la Ville de Lyon et de la Métropole de Lyon ouvrent la réunion publique en rappelant le niveau d'ambition élevé qui entoure la transformation urbaine de l'entrée Est de la ville en général, et du quartier Mermoz en particulier. Ils soulignent le caractère d'intérêt général du programme de renouvellement urbain de Mermoz Sud qui vise à ouvrir le quartier Mermoz sur la ville et à améliorer la qualité de vie des habitants, grâce à une intervention lourde sur l'habitat (logements neufs ou refaits à neuf), la requalification des équipements publics et une action forte d'apaisement des espaces extérieurs.

Les élus et M. Jean-Noël FREIXINOS, Directeur Général de GrandLyon Habitat, laissent la parole aux équipes de la Ville de Lyon, de la Métropole de Lyon et de GrandLyon Habitat pour présenter le programme de renouvellement urbain.

- M. Stéphane COLLACCIANI, directeur de la Mission entrée Est,
- Mme Florence GALIPOT, cheffe de projet habitat - renouvellement urbain Mission entrée Est,
- M. François PERRETON, responsable du service renouvellement urbain GrandLyon Habitat,
- Mme Cécile AUBERT, chargée d'opérations GrandLyon Habitat,
- Mme Cendrine DAUMERGUE, cheffe de projets Métropole de Lyon,
- M. Julien PEGUET, HYL - concepteur espaces publics.

Le document partagé en séance est joint au présent compte-rendu.

Le présent relevé d'échanges restitue de façon synthétique les questions et interventions exprimées en séance.

1/ Questions du Conseil Citoyen de Mermoz sur le dysfonctionnement du chauffage dans l'immeuble 215-221 avenue Général Frère (bâtiment F) et la présence de marteaux piqueurs avenue Général Frère et rue Pierre Million.

Olivier BERZANE : il y a des nuisances imputables à des chantiers de durée courte qui peuvent perturber le chauffage intérieur, comme par exemple les travaux récents de réseau de chauffage urbain, ou des chantiers de fondation de nouveaux bâtiments dans les environs qui peuvent durer plusieurs semaines.

GrandLyon Habitat a fait le point avec les locataires concernés en fin de réunion et relayera les réclamations à l'exploitant de chauffage.

2/ Intervention d'une professionnelle de santé (orthophoniste) du secteur

Un cabinet médical qui accueillait alors 7 professionnels de santé n'en compte plus que 2 aujourd'hui. Le constat est qu'il est difficile d'attirer de nouveaux professionnels sur le secteur et, de ce fait, la charge locative du cabinet devient trop élevée. Sans solution, les 2 professionnels restant seront dans l'impossibilité de poursuivre leur activité à Mermoz.

Michel Le Faou, conseiller Métropolitain, suggère d'étudier les conditions d'implantation du cabinet dans l'immeuble avec la Maison de Santé pluri-Professionnelle de Mermoz Nord.

Olivier BERZANE propose de creuser toutes hypothèses dans le secteur avec Grand Lyon Habitat.

3/ Question de la Présidente de la MJC Laennec-Mermoz sur le fonctionnement entre la future école Pasteur et les associations qui seront hébergées en son sein

Florence GALIPOP : L'association Ebulliscience et le Conservatoire seront implantés dans les locaux du futur groupe scolaire Pasteur. Ces deux structures fonctionneront de manière autonome : elles disposeront de leur accès et de leur organisation propres, y compris en dehors des temps d'ouverture de l'école. Des mutualisations avec l'école sont déjà envisagées (restauration des classes sciences dans le groupe scolaire par exemple) et à construire avec le futur pôle sportif et culturel.

4/ Programme de renouvellement urbain : quelques points précisés par GrandLyon Habitat

>> Réhabilitations

Cécile AUBERT rappelle que 8 bâtiments seront en étude et en travaux d'ici fin 2024 (*liste des bâtiments ciblés en page 15 du diaporama*).

La partie « étude » nécessite un diagnostic technique des immeubles et un état des lieux de la situation socio-économique des occupants. La durée d'étude est estimée entre 12 et 24 mois.

Chaque bâtiment nécessite une étude spécifique : les précédentes phases de réhabilitation (datant des années 1990 / 2000) ont amené les immeubles à des situations différentes. Chaque immeuble fera donc l'objet d'une concertation spécifique, notamment dans le cadre des assemblées de représentants de locataires (une association de locataires et un groupement de locataires actuellement présents sur la résidence). Les locataires seront amenés à voter.

L'objectif de performance énergétique est de diminuer les consommations de 40 à 50 % par rapport aux consommations actuelles.

>> Le cas de l'immeuble 215-221 avenue Général Frère (bâtiment F)

Ce bâtiment est destiné à la vente à occupants. Les travaux sont plutôt prévus à la fin du programme de réhabilitation du secteur Froment (horizon 2026). Le programme de travaux sera de même ambition que les autres réhabilitations (thermique, confort d'usage, image) mais l'immeuble sera, à l'issue des travaux, mis en vente aux locataires, sans obligation d'achat bien sûr (le locataire actuel pourra rester locataire s'il le souhaite).

>> Le cas du secteur Chalier

Le projet urbain tel que présenté dès 2019 prévoit la reconfiguration du front de rue/mail Narvik et la démolition des immeubles 6-20 rue de Narvik (bâtiment P) et 2-16 rue Chalier (bâtiment Q). Néanmoins les arbitrages définitifs ne sont pas encore pris.

GrandLyon Habitat s'engage à réaliser des travaux d'amélioration sur l'ensemble du secteur Chalier (bâtiments P et Q compris). Le niveau d'intervention dépendra de la capacité de financement du bailleur pour ces immeubles situés hors convention avec l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU) et qui ne bénéficient pas de financement de l'ANRU dans le cadre du programme de renouvellement urbain.

5/ Question sur la nature des améliorations des immeubles du secteur Chalier

François PERRETON : Des travaux d'amélioration « thématiques » (c'est-à-dire partiels et répondant aux besoins les plus urgents) seront entrepris. Ils concerneront l'ensemble des bâtiments P, Q, R, S et T du secteur, avec un lancement des études en 2022.

Une consultation des habitants a été menée en 2019 de façon à identifier les thématiques prioritaires, bâtiment par bâtiment. De nombreux sujets avaient alors été proposés, dont la réfection des sols intérieurs et des occultants (stores).

GrandLyon Habitat prévoit d'engager à partir de 2026 des études de réhabilitation globale pour les bâtiments du 18 au 56 rue Chalier (bâtiments R, S et T), d'ambition équivalente aux bâtiments inscrits et financés dans le cadre de la convention avec l'ANRU.

6/ Question sur le montant annoncé de 100 000 € de travaux de réhabilitation par logement pour l'immeuble 1-7 rue Gaston COTTE (bâtiment O)

François PERRETON : la valeur de 100 000 € par logement représente le prix de revient total de l'opération de réhabilitation pour le bâtiment O divisé par le nombre de logements. C'est donc une moyenne quelle que soit la typologie (du T2 au T5) qui englobe l'ensemble des coûts et pas seulement les travaux. L'objectif, quelle que soit la typologie du logement, est d'atteindre un même niveau d'ambition, de résultat et de confort final.

7/ Question sur l'objectif d'amélioration phonique des appartements dans le cadre des réhabilitations

François PERRETON : les travaux de requalification vont apporter une nette amélioration acoustique par rapport aux bruits extérieurs grâce en particulier à l'isolation des murs et aux nouvelles menuiseries extérieures. L'amélioration acoustique à l'intérieur des logements est difficile à obtenir ; elle dépend beaucoup de la structure de l'immeuble. C'est une question qui est prise en compte dans les études de faisabilité.

8/ Intervention d'une habitante concernée par le relogement : occupant actuellement un T5, elle regrette qu'aucune proposition de T5 ne lui ait été faite jusqu'à présent dans le cadre du relogement

Renaud PAYRE et Raphaël MICHAUD : depuis le confinement, on note une baisse de la mobilité des ménages et donc de la rotation des logements locatifs, en particulier sur les grands logements. De plus, les propositions de logement sont établies non pas toujours en fonction de la typologie du logement actuel, mais en fonction de l'évolution de la composition familiale, actualisée au moment du diagnostic social du relogement.

9/ Question sur la relocalisation de la Poste dont les locaux seront démolis à terme

Cendrine DAUMERGUE : Une négociation est en cours avec la Poste pour une relocalisation dans les locaux en rez-de-chaussée d'un des premiers nouveaux immeubles, réalisé à l'angle de la rue Cotte et de l'avenue Mermoz.

Olivier BERZANE : les collectivités sont attentives à ce que la Poste maintienne son activité dans le quartier, cependant, cela reste uniquement du ressort de la Poste.

10/ Question sur les futurs aménagements de la place Latarjet et la possibilité de poursuivre l'organisation de grands évènements sur ce site

Cendrine DAUMERGUE : la conception de cet espace public, comme les autres, a pris en compte l'expression des habitants et acteurs du quartier lors des ateliers de concertation. L'aménagement proposé permettra de maintenir de grands évènements : la place est bien dégagée sur sa rive sud (*voir plan page 31 du diaporama*) et le public prendra place dans la partie nord de la place. Nous présenterons prochainement le plan de conception intégrant la scène d'un festival tel qu'Acordanse.

11/ Question sur l'ouverture du parking souterrain rue TIXIER

Cendrine DAUMERGUE : la première nappe de stationnement est conservée. Le devenir de la seconde nappe, située sous la galette commerciale, est en discussion entre GrandLyon Habitat et la Métropole dans le cadre de la ZAC Mermoz Sud. Le maintien de ces nappes de stationnement en sous-sol nécessite leur réhabilitation.

Fin de la réunion à 20h35

PROJET URBAIN

MERMOZ SUD

*Réunion publique
3 décembre 2021*



mission entrée-Est

INTRODUCTION

Olivier BERZANE – Maire du 8^{ème} arrondissement de Lyon

Béatrice VESSILLER – Vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme et du cadre de vie

Renaud PAYRE – Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'habitat, du logement social et de la politique de la ville

Raphaël MICHAUD – Adjoint au Maire de Lyon en charge de l'urbanisme, de l'habitat, du logement et de l'aménagement

Jean-Luc GIRAULT – Adjoint au Maire de Lyon en charge de l'action citoyenne et de la Politique de la Ville

ORDRE DU JOUR

- 1- Le projet de renouvellement urbain: enjeux et premières réalisations
- 2- Le programme de renouvellement urbain
- 3- L'aménagement des espaces publics
- 4- Les actions qui accompagnent la transformation du quartier

1 - LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN: ENJEUX ET PREMIÈRES RÉALISATIONS

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

LES ENJEUX

- Relier le nord et le sud de Mermoz
- Requalifier les espaces publics (60 000m²)
- Améliorer l'offre d'équipements: les deux groupes scolaires et la création d'un nouveau pôle sportif et culturel
- Améliorer les logements existants et leurs espaces extérieurs
- Construire de nouveaux logements diversifiés



CE QU'IL S'EST PASSÉ DEPUIS 2019 (1/2)

- **Démarrage officiel du projet** (signature de la convention ANRU)
- **Engagement des études :**
 - conception des espaces publics,
 - aménagement des espaces extérieurs.
- **Concertation avec les habitant.e.s / locataires :**
 - espaces publics,
 - concertation locative sur le bâtiment O, démolitions-relogements bâtiments I et O, A et N, enquête stationnement, espaces résidentiels,...
 - Quartiers fertiles.
- **Des premières réalisations** (cf carte suivante)



Atelier de concertation

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN CE QU'IL S'EST PASSÉ DEPUIS 2019 (2/2)





ÉCHANGES



2- LE PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN

LE PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DEUX NOUVELLES ÉCOLES (1/2)

- **Louis PASTEUR: démolition totale et reconstruction d'un groupe scolaire neuf**
 - 14 classes,
 - un restaurant scolaire,
 - une cour d'école dont une partie végétalisée,
 - des locaux pour une antenne du conservatoire et Ebulliscience.

- **Olympe DE GOUGES: démolition partielle**
 - 1 bâtiment conservé et réhabilité,
 - et reconstruction du groupe scolaire.



LE PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DEUX NOUVELLES ÉCOLES (2/2)

Printemps 2022:

découverte et appropriation de l'école Olympe de Gougues par les élèves de l'école Pasteur

Sept. 2022:

accueil des élèves de Pasteur à Olympe de Gougues

2023:

démolition de l'école Pasteur

2024 – 2025:

travaux de construction de la nouvelle école Pasteur

Sept 2025: accueil des élèves des deux écoles dans la nouvelle école Pasteur

*Les préconisations des
Robins pour l'école
Pasteur de de main*

1. Une école **inclusive**, pensée par tou-te-s et qui laisse la place à tout-e-s aussi bien par les enfants : filles, garçons, petits ou grands que par les adultes : enseignant-e-s, personnel d'entretien, services techniques ...
2. Une école **vivable**, pensée pour réduire son impact environnemental, aussi bien dans les matériaux utilisés que dans l'aménagement de ses espaces (limiter les îlots de chaleur, désimperméabiliser les sols ...).
3. Une école **appréciable**, aussi pensée comme un endroit pour jouer, s'exprimer, se reposer et apprendre autrement.
4. Une école **ouverte**, sur le quartier, sur la ville, devenant un lieu de vie et de rencontre hors des temps scolaires.



LE PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN

UN NOUVEAU PÔLE SPORTIF ET CULTUREL

2021:

Décision de maintenir la MJC et le centre social dans leurs locaux et de créer un équipement complémentaire

Début 2022:

Concertation sur le programme de l'équipement

Mi 2022:

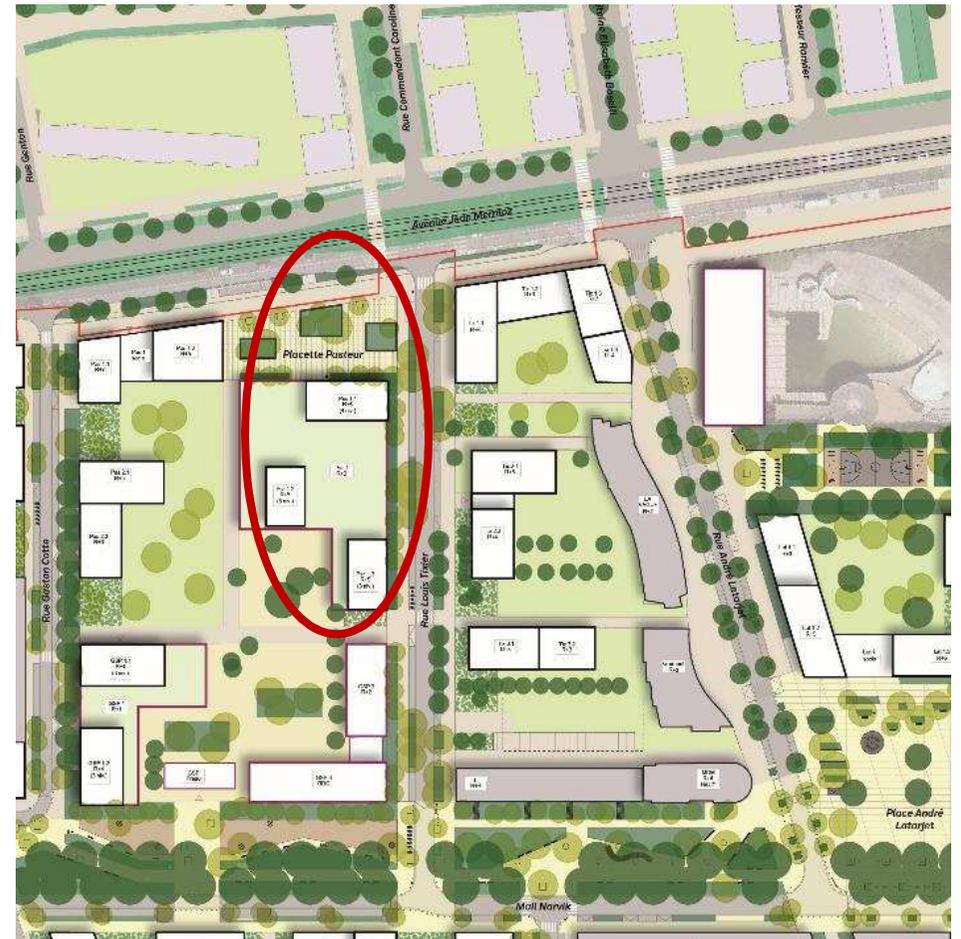
Etude de programmation et conception

2024 :

Démarrage des travaux

Fin 2025:

Livraison



LE PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN

INTERVENTION SUR LE PARC LOCATIF

Le bailleur **GRANDLYON HABITAT** interviendra sur **TOUS les logements** de Mermoz Sud dans le temps du projet urbain :

- Soit en **TRAVAUX D'AMELIORATION**
 - Des logements
 - Des parties communes
 - Des espaces extérieurs
- Soit en **DEMOLITION**



INTERVENTION SUR LE PARC LOCATIF – RÉHABILITATIONS (1/3)

Les objectifs des opérations de réhabilitation :

L'amélioration des performances énergétiques des bâtiments

- isolation de l'enveloppe,
- changement des fenêtres,
- raccordement au réseau de chauffage urbain pour le chauffage et l'eau chaude,...

L'amélioration du confort intérieur des logements et des parties communes

- réfection des cuisines, salles de bain, WC, halls d'entrée, cages d'escalier, électricité...

La mise à niveau technique

- reprise des réseaux, sécurité incendie...

Des niveaux d'intervention qui tiennent compte :

- du contexte de chaque bâtiment (démolition ou conservation à terme, âge du patrimoine)
- des besoins prioritaires des locataires (enquête)
- des ressources financières mobilisables

2 périmètres d'intervention :

- Secteur Convention ANRU
- Secteur Chalier

INTERVENTION SUR LE PARC LOCATIF – RÉHABILITATIONS (2/3)

Dans le temps de la convention ANRU (2020-2024)



Les adresses :

- Bâtiment O (1-7 Rue Cotte)
- Bâtiment L (15 -21 Rue de Narvik)
- Bâtiment H (22-36 Rue de Narvik)
- Bâtiment B (38-44 Rue de Narvik)
- Bâtiment C (1-7 Rue Froment)
- Bâtiment D (9-15 Rue Froment)
- Bâtiment E (17-23 Rue Froment)
- Bâtiment F (215-221 Av Général Frère)

Phasage des opérations

En cours

A venir en 2022

A venir après 2022

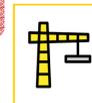
Avancement :



33%

55%

12%



En travaux



En études

INTERVENTION SUR LE PARC LOCATIF – RÉHABILITATIONS (3/3)

Secteur Chaliér



Les adresses :

- Bâtiment P (6-20 Rue de Narvik)
- Bâtiment Q (2-16 Rue Chaliér)
- Bâtiment R (18-32 Rue Chaliér)
- Bâtiment S (34-44 Rue Chaliér)
- Bâtiment T (46-56 Rue Chaliér)
- Bâtiment Latarjet (3-10 Place Latarjet)

Travaux d'amélioration thématiques (exemple: fenêtres)

A venir en 2022

Travaux de réhabilitation :

A venir après 2022

En études

INTERVENTION SUR LE PARC LOCATIF – ESPACES EXTÉRIEURS

- Objectifs de la requalification des espaces extérieurs :

- ◆ Amélioration du cadre de vie (végétalisation, espaces récréatifs, mobilier, stationnement, gestion des OM/tri, clôtures...)
- ◆ Amélioration des accès et des flux (reprises de voirie, cheminements, barrières accès véhicules...)



- Des travaux réalisés après les réhabilitations

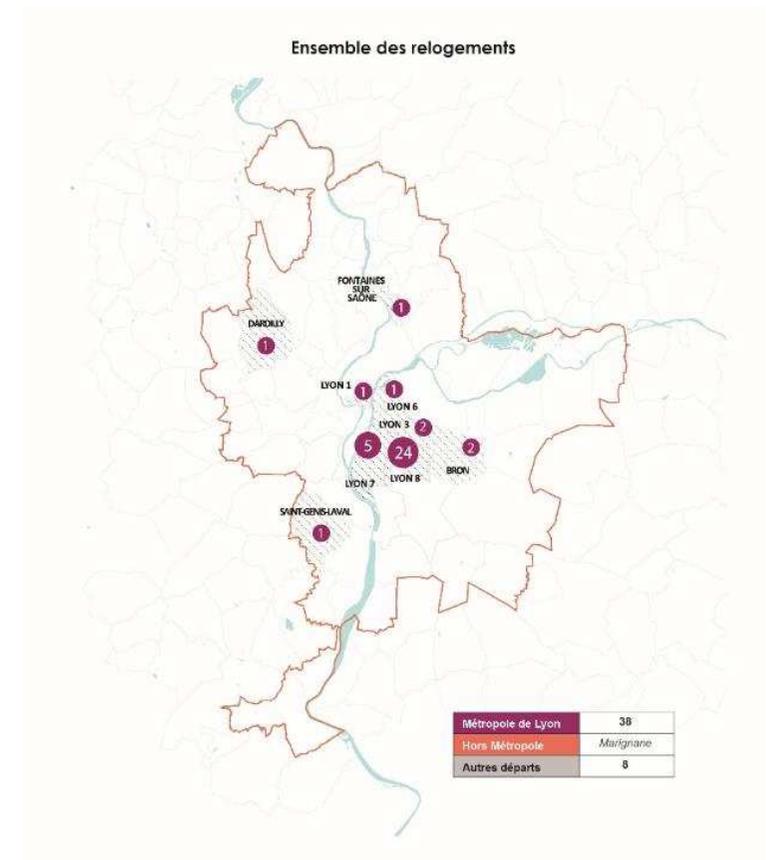
- Cas spécifique des secteurs Froment (bât B C D E F) et Chalier (bât R S T) :

- Travaux partiels anticipés en cours de concertation pour apporter des améliorations concrètes aux difficultés actuelles de stationnement,
- Tests et déploiement des travaux anticipés sur 2022 : barrières accès véhicules, réorganisation du stationnement et création d'aires de collecte ordures ménagères extérieures.

INTERVENTION SUR LE PARC LOCATIF – RELOGEMENT

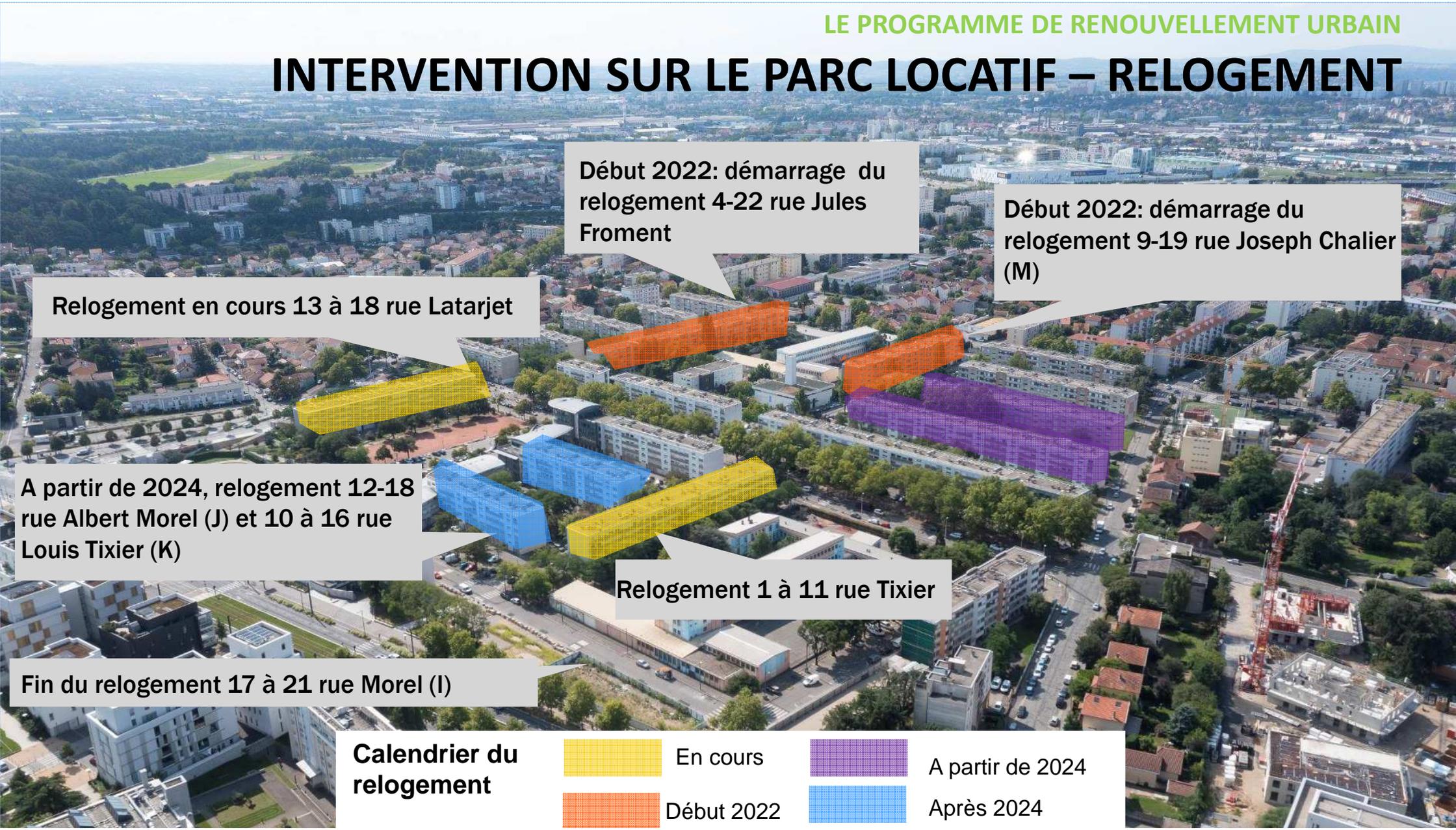
- **+ de 535 ménages à reloger** tout au long du projet
- **200 ménages déjà relogés**
 - Principalement à Lyon (+ de 4 ménages / 5)
 - 81% des ménages disent se sentir mieux dans leur nouvel environnement [ville/quartier]
 - Des relations avec l'ancien quartier préservées pour 60% des ménages, notamment les réseaux amicaux et médicaux.

*« c'est plus calme et agréable », « plus de tranquillité »,
« proche du travail », « proche des commerces et des services », « proche de la famille »,*



Localisation des relogements des ménages locataires des bâtiments N et A

INTERVENTION SUR LE PARC LOCATIF – RELOGEMENT



Début 2022: démarrage du relogement 4-22 rue Jules Froment

Début 2022: démarrage du relogement 9-19 rue Joseph Chaliar (M)

Relogement en cours 13 à 18 rue Latarjet

A partir de 2024, relogement 12-18 rue Albert Morel (J) et 10 à 16 rue Louis Tixier (K)

Relogement 1 à 11 rue Tixier

Fin du relogement 17 à 21 rue Morel (I)

Calendrier du relogement

- | | | | |
|--|------------|---|------------------|
|  | En cours |  | A partir de 2024 |
|  | Début 2022 |  | Après 2024 |

INTERVENTION SUR LE PARC LOCATIF – RELOGEMENT

- **Début 2022, démarrage du relogement pour les locataires :**
 - 4-22 rue Jules Froment (G)
 - 9-19 rue Joseph Chalier (M)
- **Les prochaines étapes:**
 - Deux réunions d'information des locataires
 - **10 janvier: locataires du 4-22 rue Jules Froment (G)**
 - **11 janvier : locataires 9-19 rue Joseph Chalier (M)**
- Des entretiens à domicile avec chaque ménage pour recenser les demandes de relogement (taille du logement, localisation, niveau de loyer, besoin de décohabitation)
- Des RDV avec les chargés de relogements à la permanence relogement de GrandLyon Habitat après la phase d'entretiens avec l'ensemble des ménages



ÉCHANGES



3- L'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

UN PROJET D'ESPACES PUBLICS CONCERTÉ

- **Oct. 2019:** « balade urbaine » avec le paysagiste Hyl et la Métropole
- **Nov_2020 – fév_21:** 5 ateliers de concertations : quelles ambiances et quels usages?
- **Avril_mai 2021 :** ateliers avec les élèves de l'école Pasteur « la ville à hauteur d'enfants » et le « futur parvis de l'école »
 - **Élargissement des trottoirs, plus de jeux aux abords de l'école**
- **Juil.- nov 2021:** « marches exploratoires »: l'aménagement de l'allée de la piscine, le mobilier, les ambiances végétales
- + Ateliers thématiques: commission accessibilité (CCA), visite de la Zac des Girondins (nov-21)



Balade urbaine oct-2019

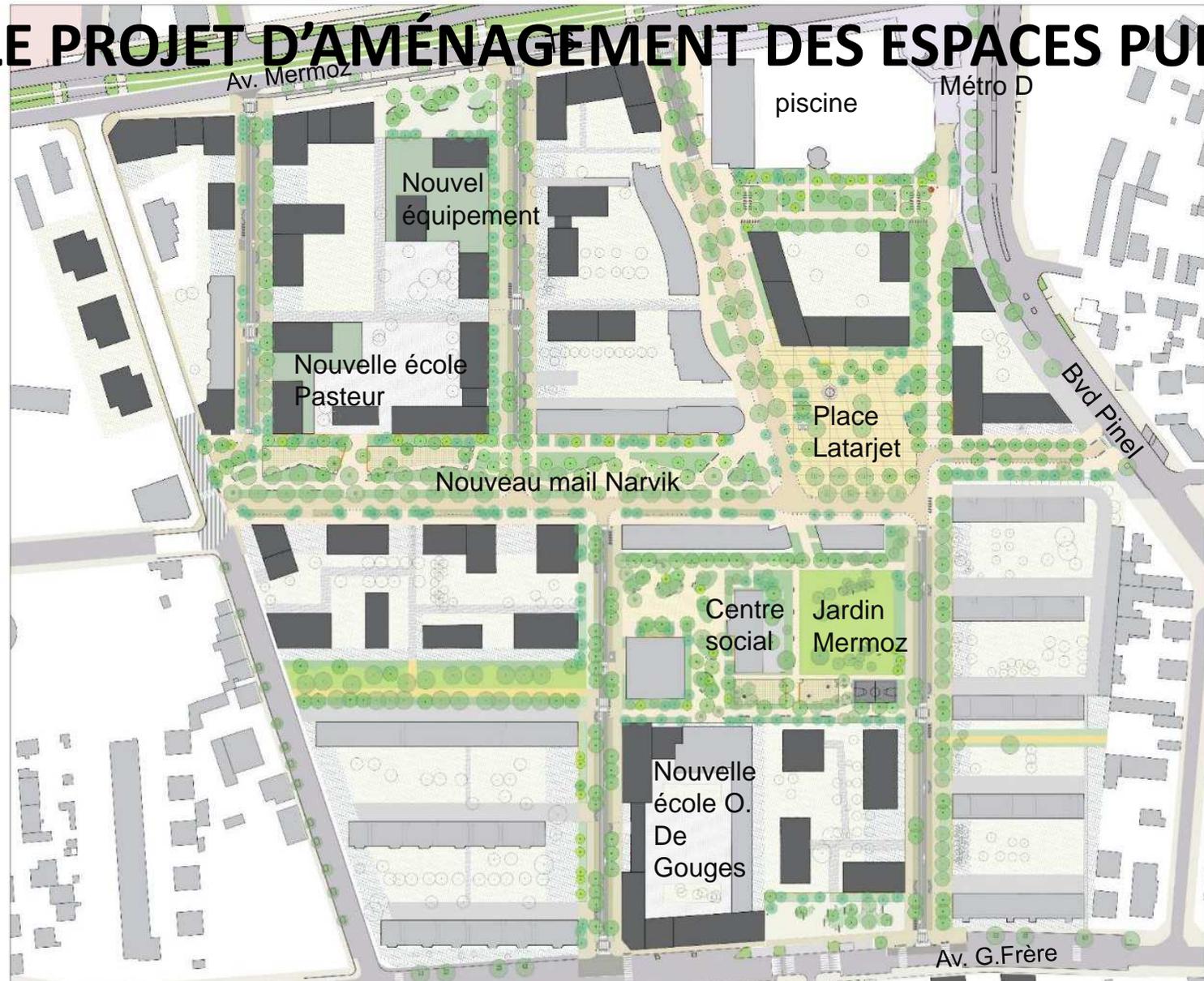


BD la Ville à hauteur d'enfants
CM1 et CM2 école Pasteur



Ateliers nov 2020 à février 2021

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS



LES OBJECTIFS

- Mettre en valeur et développer le patrimoine paysager existant
- Lutter contre les ilots de chaleur
- Favoriser les usages de proximité (protection des sorties d'école et développement des espaces ludiques et sportifs)
- Donner plus de place aux piétons et mobilités douces dans l'espace public (baisse du stationnement de surface et gestion du stationnement privé par résidence)
- Réduire l'impact environnemental des aménagements (réemploi matériaux, performance éclairage public...)

L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

LE FUTUR MAIL NARVIK



Exemple d'aire de jeux



Exemple de zone de rencontre –
ZAC des Girondins à Lyon

LA FUTURE PLACE LATARJET

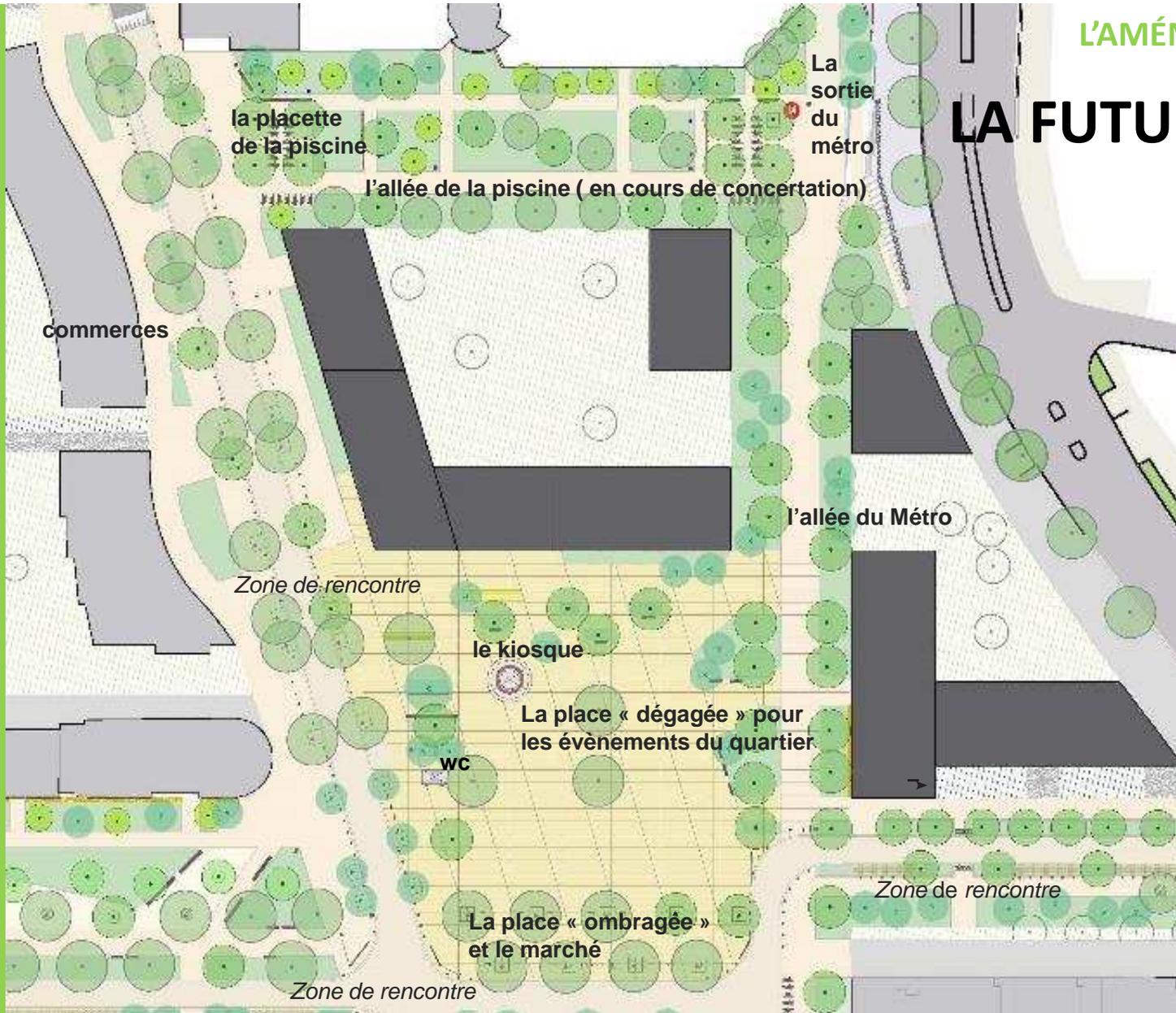
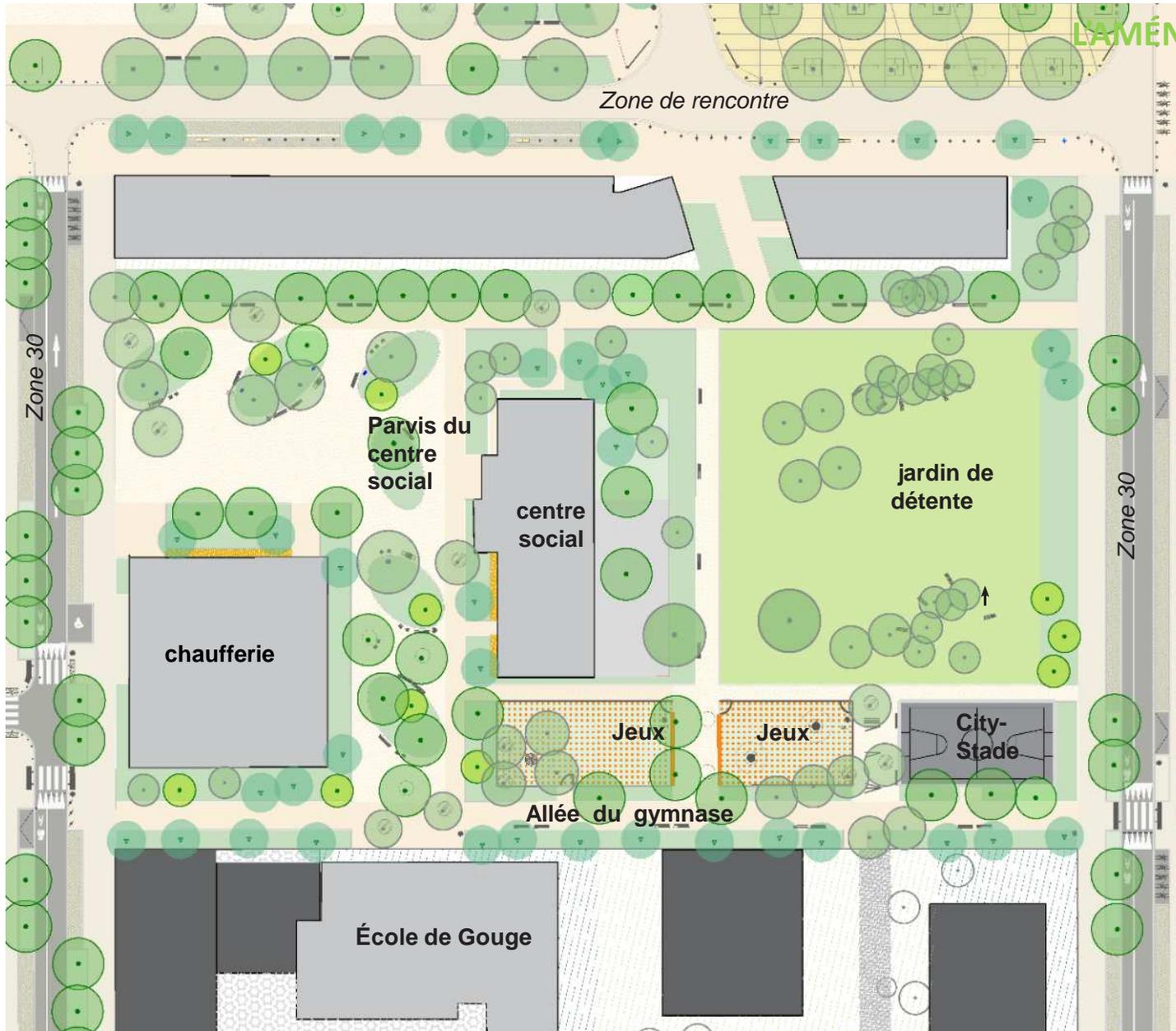


Image de référence

L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS LE JARDIN MERMOZ



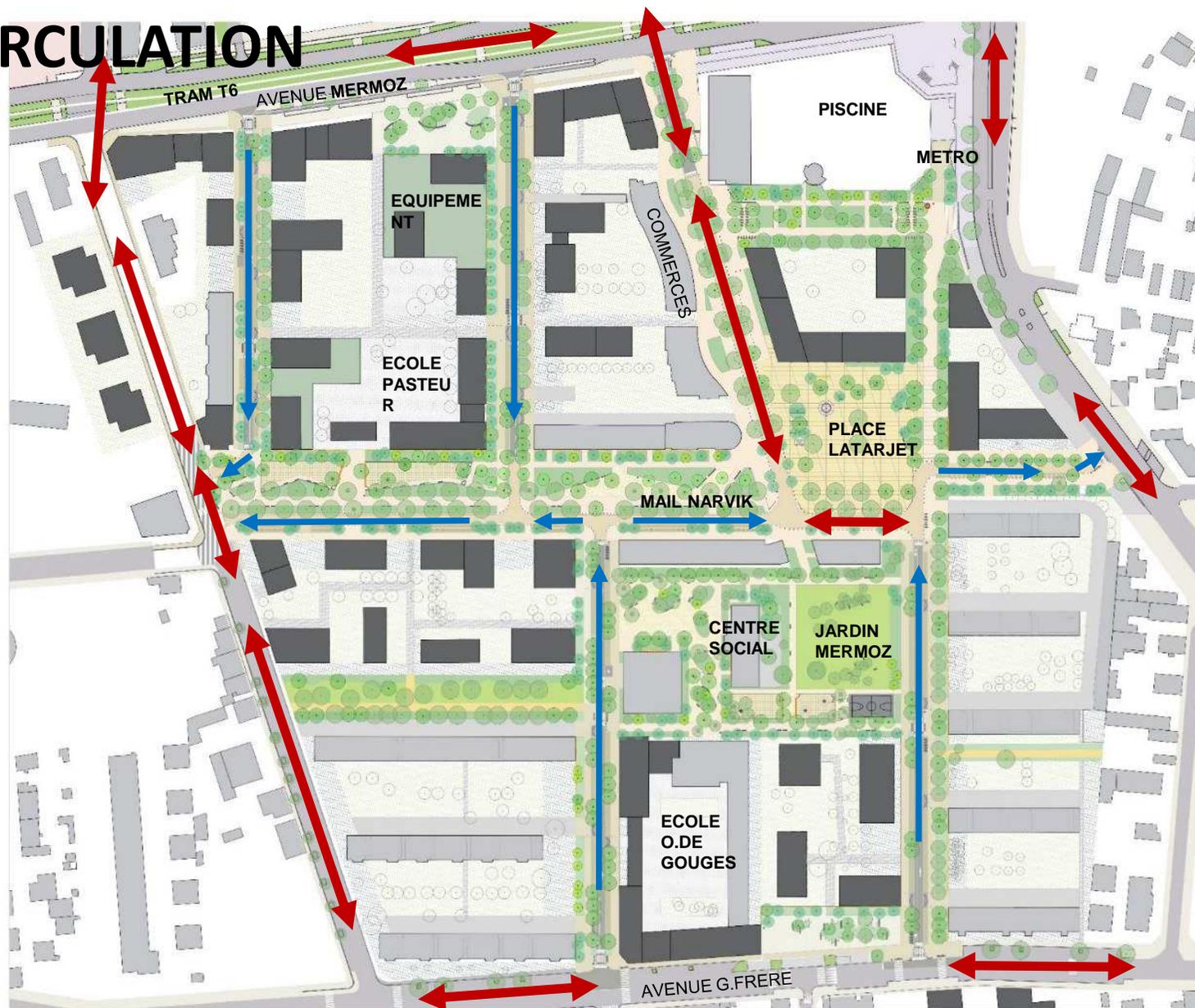
Images de référence

FUTUR PLAN DE CIRCULATION

L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS


Sens unique
de circulation
et double
sens cyclable


Double sens
de circulation



Entrer dans le quartier



Sortir du quartier



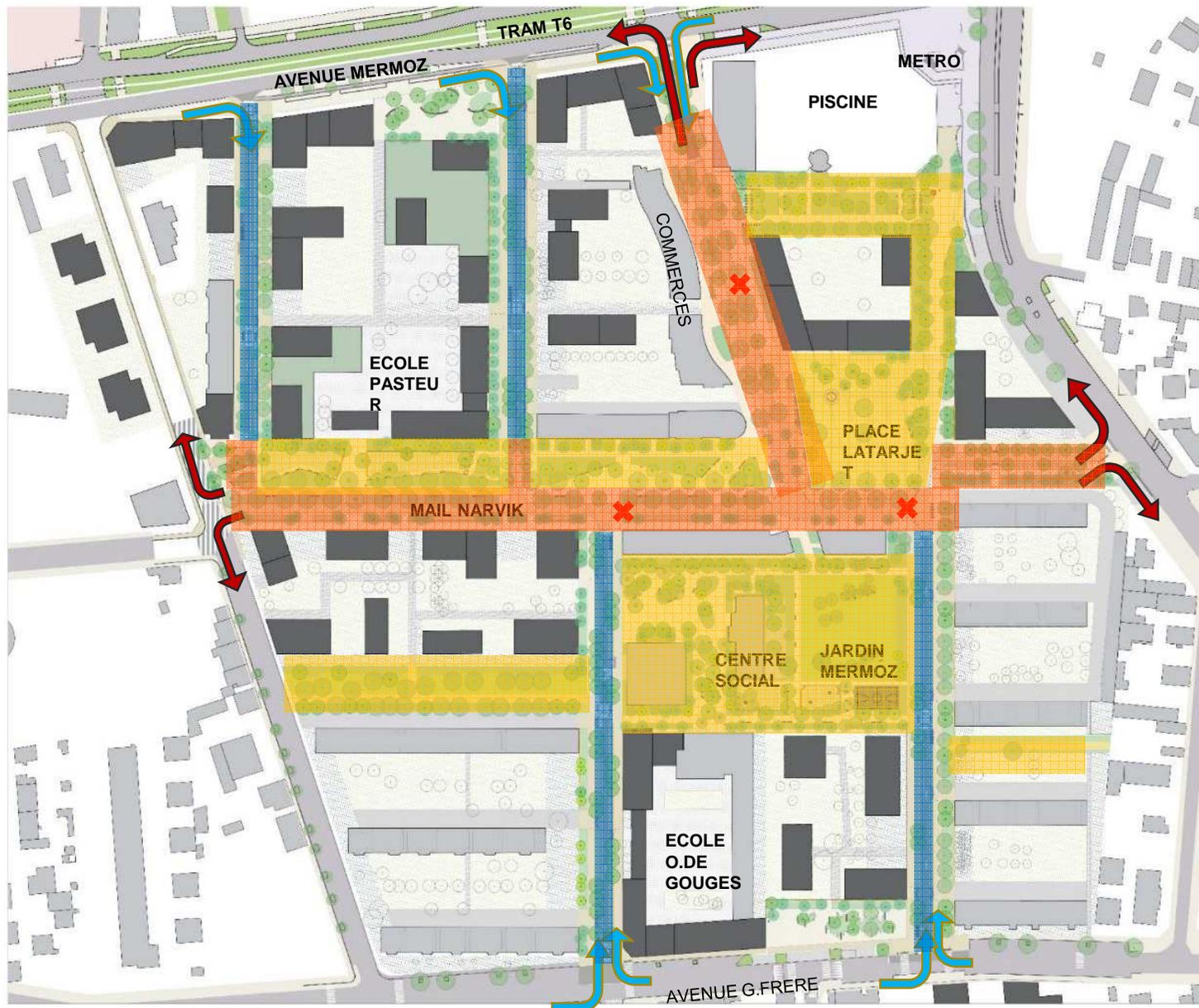
Fermeture à la circulation le samedi matin (marché)



Aire piétonne sans voiture

Zone de rencontre 20 km/h
Priorité aux piétons

Zone réglementée à 30 km/h



LES CHIFFRES CLÉS DES ESPACES PUBLICS

62 000 m²
d'espaces publics
aménagés

**+ 50 % d'aires de
jeux pour les
enfants**

**- 50 % de
stationnement public
et une gestion du
stationnement
résidentiel**

**+ 490 arbres
plantés**

**+ 51 % d'espaces
dédiés aux piétons
et aux espaces verts**

**+ 133 % d'espaces de
pleine terre pour
éviter les ilots de
chaleur**

**- 43 % d'espaces
publics dédiés à la
voiture**

ZOOM CALENDRIER NPNRU - 2022 & 2023

2022

Métropole :

- Réseau de chaleur urbain (de la chaufferie jusqu'à la rue Cotte)
- Suppression des réseaux de la rue Morel et pose des réseaux neufs rue Louis Hugounenq – été 2022
- Fermeture définitive et suppression de la rue Morel - automne 2022

Ville :

- Aménagements transitoires Place Latarjet et mail Narvik
- Concertation et étude Pôle Sportif et culturel
- Transfert élèves de Pasteur vers O.de Gouge
- Etude prog° Pole Sportif et Culturel

GLH

- Travaux bâtiment O (reconstruction et réhab°)
- Relogement Bât M & G
- Etudes réhabilitation B,C,L et H, D, E et F
- Etudes résidentialisation ilots Froment et Chalié
- Démolition immeubles N & A

2023

Métropole :

- Démarrage des 1ers travaux d'aménagement des espaces publics, rue Cotte puis mail Narvik entre la rue Tixier et la rue de la Moselle / durée= début printemps 2023 jusqu'à fin 2024
- Démarrage travaux de construction 1^{er} immeuble de logement + local de la poste (Pasteur Nord) périmètre = sur l'avenue Mermoz durée= démarrage 2^{ème} trimestre et livraison fin 2024

Ville :

- Démolition GS Pasteur
- Poursuite études pôle sportif et culturel

GLH

- Suite relogement M & G
- Lancement relogements J & K
- Travaux de réhabilitation bât. D,E et F

entrée-Est

POUR VOUS ACCOMPAGNER

LA MAISON DES PROJETS

- Ouverture prochaine de l'espace ressource « Maison des projets »:
 - Information sur les projets de territoire (4 quartiers prioritaires)
 - Présentation des projets de renouvellement urbain
 - Animation de la concertation avec les habitant.e.s et partenaires
- Accueil dans les locaux de la Mission Entrée Est (170 av. Général Frère) autour de:
 - Une exposition dynamiques de quartiers et grand projets
 - Une maquette du projet urbain
 - L'organisation de balades urbaines
- Contact: MISSIONENTREEEST.Messagerie@mairie-lyon.fr



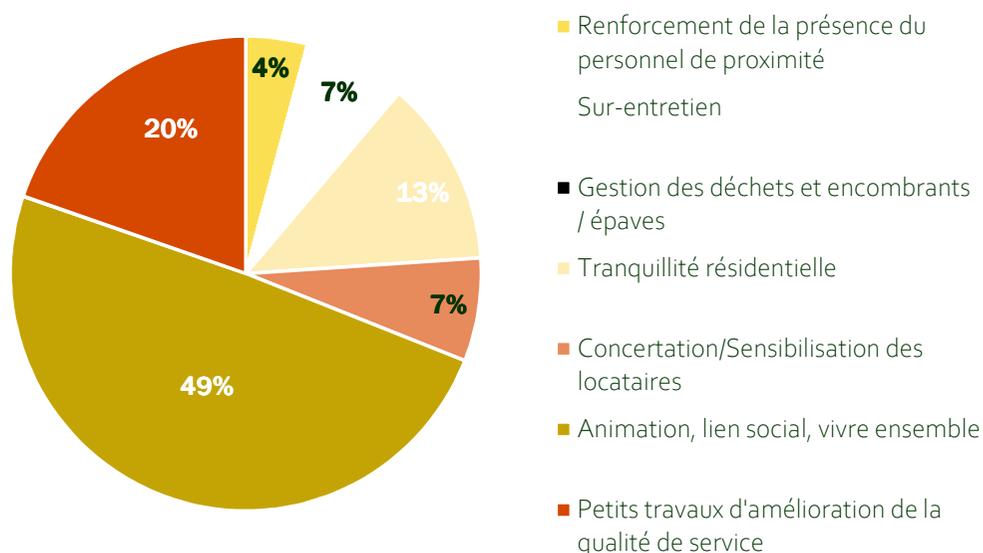
ÉCHANGES



4- LES ACTIONS QUI ACCOMPAGNENT LE PROJET URBAIN

LES ACTIONS DE GSUP DEPUIS 2018

Principaux postes d'actions valorisés dans le cadre de la programmation GSUP/TFPB 2018-2021



◆ Zoom sur la Tribox :

- Le lieu actuel reste ouvert au public, notamment avec les permanences
- Le traitement hebdomadaire contre les nuisibles se poursuit.
- Le nouveau local Tribox dans la chaufferie est à l'usage des personnels en charge du nettoyage de quartier dans le cadre de la CGP (pas d'apports volontaires dans le nouveau local).

En bref :

- Les actions concourant à l'animation au vivre ensemble et au lien social – 49 %
 - Soutien aux animations du C.Social
 - Travaux dans les P.C et logement - chantiers d'insertion avec la Régie de Quartier Eurequa
- Les petits travaux d'amélioration du cadre de vie. – 20%
 - Ouverture des coursives de caves
 - Espaces extérieurs des interbarres
 - Travaux suite visite en marchant sur Froment (sol des coursives + éclairage)
- Les actions liées à la tranquillité résidentielle – 13%
 - ALTM
 - Réparation des équipements vandalisés

UNE PARCELLE D'AGRICULTURE URBAINE



Aujourd'hui



③ LA PRAIRIE OBSERVATOIRE / FERME URBAINE
Porteurs de projets *In situ* :

VERTICULTEURS

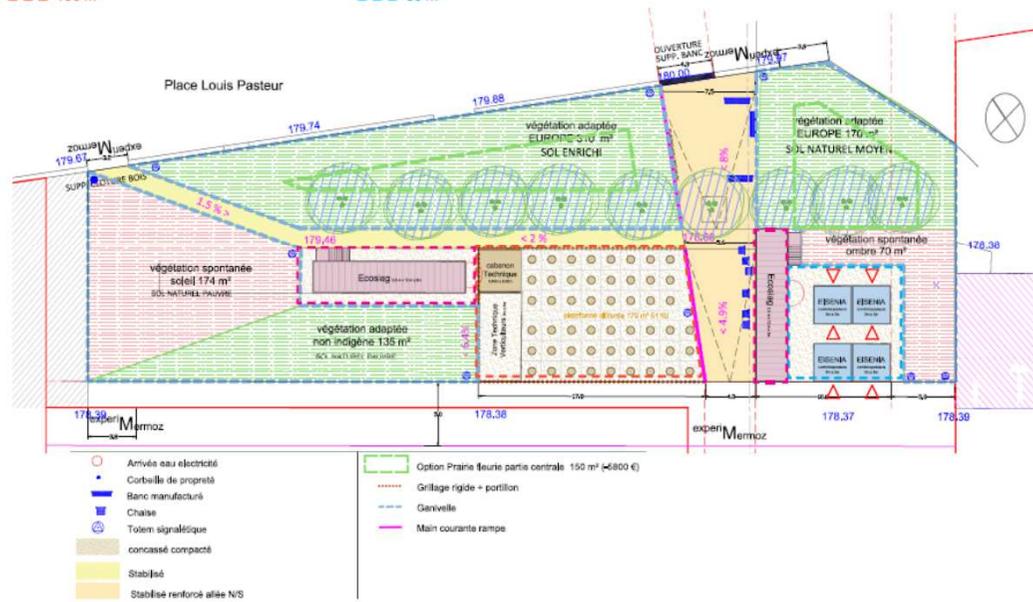
--- 180 m²

EISENIA

--- 80 m²

ECOSIAG

--- 60 m² et 30 m²



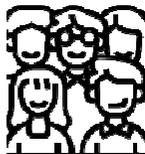
L'aménagement de la plate-forme et la parcelle d'agriculture urbaine

UNE PARCELLE D'AGRICULTURE URBAINE

- **Mermoz et Santy lauréats de l'Appel à projet de l'ANRU**
 - Un projet de Ferme Urbaine sur l'emprise libérée suite à la démolition du bâtiment Morel
 - Une envie de faire qui émerge lors de la balade urbaine
- **Une parcelle d'agriculture urbaine en occupation temporaire**
 - 2 micro-fermes urbaines d'aquaponie (EcosiAg),
 - 1 micro-ferme urbaine collaborative en culture verticale (Verticulteurs)
 - 1 plateforme de collecte et de valorisation par lombricompostage des biodéchets des marchés forains (Eisenia)

LA DYNAMIQUE SOCIALE (1/2)

Jeunesse - Enfance



Actions Jeunesse : Centre social Mermoz

Espace Jeunesse 11-17 ans : MJC Laënnec Mermoz

Animation enfance - jeunesse 11-17 ans : C.S Mermoz

Animations de proximité 6-11 ans : C.S Laënnec

Groupes vulnérables



Lutte contre l'isolement des seniors : CentresocialMermoz

Epi c'est bon, tiers lieu d'une alimentation durable : Epi Centre

Farandole solidaire de l'art conté dans tous les sens et le jeu inclusif : Ludiversité

EDUCATION



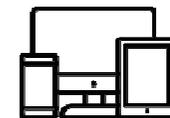
Donner du sens aux apprentissages scolaires : Projet Mille et une villes (visite musée des Confluences, balade urbaine St. Jean de Confluence, balade urbaine Mermoz)

Orientation des jeunes et insertion professionnelle : accompagnement avec Uni Cité, la grande enquête des métiers pour les CM1, CM2 et 6ème (fondation FERS)

Favoriser le départ en vacances : financement séjours découverte

Education artistique et culturelle: ateliers danse (Maison danse) et du théâtre (NTH8), participation aux spectacles

Numérique



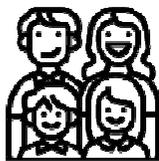
Accompagnement au plus près des publics fragiles en favorisant l'inclusion numérique : Emmaus Connect

Inclusion numérique: Centre social Mermoz

E-clic en fle : Centre social Mermoz

LA DYNAMIQUE SOCIALE (2/2)

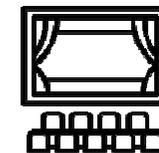
FAMILLE



Un air de famille : Centre social Laënnec

Le temps des parents : Centre social Mermoz

ART & CULTURE



Acordanse : MJC Laënnec Mermoz

La troupe 22/23 : MJC Laënnec Mermoz

SPORT



Tickets sport culture : Centre social Laënnec

Ring mobile pour l'inclusion par le sport :
Boxing Lyon United

AGRICULTURE URBAINE



Animation parcelle collective la Rose de
Mermoz : IDEO

Prenez racines : MJC Laënnec Mermoz

Huit patûrages itinérants : la Bergerie humaine

entrée-Est